

Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,
les programmes de développement, les Médias et les
Entreprises en DRC

No 5 – Mai 2021

«*Mboka bolumbu* »

Les Leçons de la COVID-19 à 95 millions
de Congolais
Volume 2

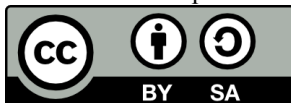
Le Carrefour Congolais,
La revue du Département d'Anthropologie de l'Université de
Kinshasa

ISSN (imprimé) 2665-9875

ISSN (en ligne) 2666-6782

lecarrefourcongolais.org

Tous les articles sont mise à disposition selon les termes de



**Couvre-feu ou *koboma batu* ?
Cafouillage pour une survie quotidienne à tout prix pour les
malewistes à Kinshasa**

par **Ingrid MULAMBA FEZA**

Résumé

En se fondant sur l'observation au quotidien des habitants de la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, la maladie à coronavirus, surtout les mesures barrières prises par l'autorité publique de concert avec l'équipe de riposte pour la contrecarrer, perturbent gravement le train de vie habituel des citoyens. Notamment dans le cercle de l'entrepreneuriat des *malewistes*¹ où l'on se demande s'il s'agit vraiment d'un couvre-feu ou plutôt de l'opération *boma mutu* c'est-à-dire une extermination des gagnepetits ? Ceci nécessite la compréhension de cette posture pourtant protectrice mais interprétée comme irrationnelle par le commun de mortels à la quête de survie.

En effet, au lieu-dit *Point-chaud*, sur cet espace-marché-bar à Kingabwa, l'un des quartiers de la Commune de Limete dans la ville de Kinshasa, on entend des commentaires à longueur des journées : Coronavirus, c'est une marque mystico-religieuse pour couronner la bête « 666 » et surtout pour endormir les esprits faibles. Et pour ce, les femmes, pionnières et gardiennes de leurs ménages, brisent les mesures barrières pour s'en sortir. On répète à satiété « *soki naye koteka te, na kolia l'Etat ?* », « *atika biso to débrouiller po mibali misala ekufa* », « *tika ngai maladi eza te* », « *virus eza na Gombe na cité te* », « *ngai*

¹Par *Malewistes*, nous entendons des dames tenancières des restaurants de fortune autrement dénommés, restaurants de rue, restaurants populaires qui proposent des mets locaux à des coûts très abordables aussi bien aux riverains qu'à des passants.

naza pembeni ya moto corona ezela na 21 heures » , « couvre-feu to boma moto, pesa nzela na 500 Fc ? » ,...

Ces différentes expressions traduisent une lutte acharnée qui induit l'opération *pesa nzela* (libérer la voie) qui est un moyen de contournement du couvre-feu. Ce combat engage la masse paupérisée dont près de 70% des femmes en RDC qui évoluent dans un contexte de pauvreté endémique accentué par un contexte politique instable, couplé par un chômage accru des jeunes et surtout des filles qui se sont résiliées et aspirent à une autonomie sacralisée par l'exploitation d'une activité économique informelle, panacée de la lutte pour la survie au quotidien.

Avec cette dialectique, contrainte existentielle face au respect des mesures barrières pour se protéger contre le virus, les représentations de la réalité sociale, les logiques des acteurs et l'impact de ces mesures barrières, s'invitent dans cette analyse pour une meilleure saisie de cet univers de *malewistes*, renfermé sur lui-même, plein d'énigmes, d'ingéniosité dans la fabrique des stratégies de contournement des voies légales.

Mots clefs : femmes vendeuses, maladie à coronavirus, pauvreté, entrepreneuriat au féminin, survie.

Introduction

La maladie à coronavirus, surtout les mesures barrières prises par l'autorité publique de concert avec l'équipe de riposte pour la contrecarrer perturbent gravement le train de vie habituelle des populations en République Démocratique du Congo, en général, et à Kinshasa-sa capitale, en particulier. Cela ne pouvait en être autrement dans un pays où la vie socioéconomique est très précaire, plus de 80 % des activités économiques sont brassées dans le secteur informel où l'on lutte pour la survie, le temps de travail ne compte pas, car il faut l'allonger le plus possible chaque jour pour espérer glaner quelque chose à partir d'un capital modique sur un

champ dominé par une concurrence à outrance. Il est bien clair que cette limitation du temps de la journée (couvre-feu) impacte sur divers secteurs de la vie mais dans cette étude, nous avons choisi d'inscrire notre réflexion sur la tenue des activités informelles de survie par les dames à Kinshasa.

Pour être précise, notre attention se focalise sur le cercle de l'entreprenariat des *malewistes* où l'on se demande s'il s'agit vraiment d'un couvre-feu ou plutôt de l'opération *koboma batu*, c'est-à-dire une extermination des gagnepetits ? Cela nécessite la compréhension de cette posture protectrice mais qualifiée d'irrationnelle par le commun des mortels voués à la quête de survie.

La réflexion développée dans les pages qui suivent, résulte d'une enquête menée au *Point-Chaud*, situé dans le quartier Kingabwa, Commune de Limete à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Les données pour écrire cet article ont été recueillies à travers une observation participation et des entretiens approfondis auprès des *malewistes* et des usagers de ces espaces d'alimentation, des activités économiques informelles, d'échanges d'informations politiques, sportives et de la vie quotidienne². L'analyse et l'interprétation des données de terrain répondent à la logique dialectique des contraires qui cohabitent et des conflits qui y naissent et participent à la construction des représentations des *malewistes*.

Outre cette brève introduction et la conclusion, la présente réflexion s'articule en trois points : les réalités socioéconomiques de l'espace Point-Chaud, la situation difficile des *malewistes* en

²Lire, Mulamba Feza Ingrid., Combiner pour réussir : Les pratiques de *mama malewa* dans leur lutte contre la pauvreté à Kinshasa, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Kinshasa, 2018, p.

période de COVID-19 et couvre-feu dès vingt et une heures ou opération *koboma batu* ?

1. Des réalités de la vie sociale des *malewistes* en période de COVID-19 au *point-chaud* a Kingabwa

Point-Chaud, une dénomination typique, désigne cette partie du quartier Kingabwa en raison de sa vivacité et des turbulences des actes de violence qui se sont produits dans ce coin vers les années 2005, avant l'avènement des premières élections démocratiques en RDC. Comme son nom l'indique, le *Point-Chaud* est un espace four tout où se déploient des activités et services de tout genre. C'est le cas, entre autres, du petit commerce fixe et ambulatoire, des débits de boissons, des restaurants populaires dits *Malewa*, du sous-Commissariat de la Police Nationale, des *coopérants*, des deals, des pickpockets sans oublier des mendiants et des enfants de la rue.

Dans ce coin de la capitale, la vie est mouvementée, les habitants vivent aux rythmes et taux du jour. Le diagnostic au premier contact révèle une pauvreté massive. Bien que n'ayant pas procédé à une enquête quantitative sur l'alignement des uns comme des autres aux secteurs formel ou informel, l'observation de leur quotidienneté rend compte que environ huit habitants sur dix émergent du secteur informel et le reste, du secteur formel mais à statut précaire : sans aucune couverture/protection³ sociale et une épargne pour subvenir aux aléas du quotidien.

L'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, électricité, etc.) demeure l'une de difficultés majeures.

³Jeunes délinquants qui terrorisent, extorquent en laissant une marque (blessure).

Selon la population, cette exclusion s'explique par le chômage professionnel et la modicité de revenus disponibles ou à mobiliser. La fréquentation des structures sanitaires ne s'effectue, dans la plupart des situations, qu'en cas de maladies graves⁴. Cette attitude n'a pas évolué même en cette période de COVID-19, on rencontre des personnes souffrant par exemple d'une forte fièvre mais qui optent pour l'automédication (fumigation) au lieu de se présenter à un hôpital. Le bas pouvoir d'achat des populations, s'il n'explique pas tout, au moins, il entre en ligne de compte à ce sujet surtout lorsqu'on sait qu'au Congo, l'appartenance à des mutuelles de santé ne court pas la rue.

La présente enquête fait indexer également, l'insalubrité et la promiscuité qui règnent en maître au *Point-Chaud* de Kingabwa. A propos de l'insalubrité, ce site produit des tas d'immondices tout au long des artères et au niveau du Rond-Point Chaud, centre d'attraction de ce quartier. Malgré l'instruction du Gouverneur de la ville appelant ses assujettis à la propreté à travers l'« Opération *Kin Bopeto* », rien n'a changé dans l'état et/ou la structure de ce quartier.

En effet, les résidents jettent leurs déchets ménagers dans les caniveaux, les opérateurs économiques se débarrassent des déchets en plastique, des emballages en carton, obstruant du coup l'écoulement des eaux de pluie. Ils les déversent aussi dans la rue d'où sous l'effet des pluies diluviennes, ils dégagent des odeurs nauséabondes. Quant à la taille du ménage, la moyenne se situe entre 6 à 7 personnes⁵.

⁴Abdou Salam Fall., Bricoler pour survivre. Perception de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar, Paris, Karthala, 2007, p. 75.

⁵Cette dispersion n'est pas loin de celle émise par les enquêtes 1-2-3 et MICS dans ces versions 2019.

Dans une telle situation, peut-on respecter les mesures barrières contre la COVID-19 ? Nous y reviendrons au point consacré aux logiques d'action conduisant aux voies de sortie.

Par ailleurs, l'accès aux facteurs de production n'est pas équitable. Les plus défavorisées dont les femmes, parmi lesquelles on compte les *malawites*, et les jeunes sont exposés davantage, en cette période de COVID-19 à la loi du plus fort : usuriers, *Kuluna*, agents et fonctionnaires de l'Etat et de la Police, etc. Malgré que les jeunes *débrouillards* aiment faire la fête et jouer à l'ostentation, la vie de chacun est taillée sur mesure, car la majorité de la population est non seulement pauvre, mais également vit avec moins d'un dollar par jour. Le long de l'avenue Kulumba en passant par le Rond-Point Chaud, on est accueilli et accompagné sans cesse, par des bruits assourdissants provenant de débits de boissons et de cabines téléphoniques.

Dans la foulée, la fumée monte constamment vers le ciel par l'évaporation des grosses marmites qui bouillonnent, par des fours de grillade de cabris qui pullulent, on voit des bonnes dames en train de malaxer le *fufu*⁶, griller les *mpiodi*⁷, servir les clients, etc.

Sans être en reste, des petits commerçants à la sauvette proposent et négocient des marchandises aux passants et/ou aux clients des bars et des *malewa* qui bondent les avenues. Mais hélas ! Tout doit s'arrêter comme au temps de déluge d'Apocalypse. La maladie à COVID-19 est là, elle ravage, mais surtout, elle est contagieuse et mortelle. Le monde entier s'en inquiète.

En effet, depuis le 19 mars 2020 jusqu'au 22 février 2021 où le pic a été atteint pour la deuxième fois, les autorités congolaises

⁶Patte faite de la farine de maïs mélangée à celle de manioc.

⁷Chinchards, une sorte des poissons de mer

ont pris un train de mesures de riposte. De la Présidence à la ville en passant par le Gouvernement central, des dispositions sont prises en vue de freiner la propagation du virus : confinement, couvre-feu, distanciation sociale plutôt distanciation physique pour parler plus correctement comme Sylvain Shomba⁸, port de masque obligatoire, lavage de mains, fermeture des écoles et des églises, etc. C'est la matière des points qui suivent.

2. Rationalité protectrice ou logique de l'incompris ?

Face à toutes ces mesures salvatrices du point de vue des autorités, la population quant à elle, en général, et les habitants et abonnés du *Point-Chaud* de Kingabwa, en particulier, n'y croient pas et n'y adhèrent pas. Elles rouspètent à longueur de journées sur cette prise de position étatique pour exprimer leur ras-le-bol.

A cet effet, notre attention a été particulièrement focalisée sur les réactions en rapport avec la mesure de couvre-feu et son application dans ce quartier populaire où riment débrouillardise et ambiance. Face au contexte de crise, de paupérisation et de marché de travail dégradé, les *malewistes* sont appelées à devenir leurs propres entrepreneuses conditionnées à fabriquer leur propre travail pour une autonomisation financière.

2.1. Le portrait de l'entrepreneuse

Qu'est-ce qui est bon dans la conception des *malewistes* ? Chacune d'entre-elles se reconnaît patronne de son entreprise. En tant que telle, elle s'organise pour que les affaires marchent. Mais qui sont ces patronnes ? Avant tout, ce sont d'abord des femmes

⁸Shomba Kinyamba, S., « Des mesures barrières contre la COVID-19 à l'épreuve de la culture permissive de Kinshasa », in : Le carrefour congolais nr 4, octobre 2020.

malgré qu'une infime partie d'hommes y travaille également. Ce sont des femmes qui n'ont pas suivi ni une formation hôtelière ni une éducation culinaire. Leur âge varie entre 25 et 50 ans ou plus. Elles entretiennent pour la majorité, des grosses charges derrière elles et deviennent chefs de famille. Provenant presque de tous les coins de la République, chacune a une histoire qui l'avait conduite à embrasser cette activité. Pas trop élégante par leur accoutrement de travail, les *malewistes* combinent charisme et volonté de réussir. Malgré les difficultés auxquelles elles se heurtent au quotidien, les *malewistes* sont des femmes dotées de beaucoup d'idées entrepreneuriales.

L'une de leurs valeurs cardinales est l'auto emploi pour s'assurer une autonomie financière. C'est une pratique rependue dans le milieu de restauration informelle ou populaire. Souvent on les entend dire, « j'ai construit ma propre entreprise/compagnie, car il n'y a pas de travail suite au dysfonctionnement de l'Etat congolais ». Dans un contexte de marché de travail dégradé accentué par la pandémie de COVID-19, ces entrepreneures courent le risque de perdre le capital investi et tomber en faillite. Comme on le sait bien, le *malewa* nécessite beaucoup d'efforts pour prendre de l'envol. Le travail étant énorme, pour la plupart, les *malewistes* sont en même temps patronnes et employées de leur propre entreprise. Elles recourent à une main d'œuvre à priori familiale (filles âgées sans emploi, cousines ou nièces, grandes ou petites sœurs, ...) et gratuite, ensuite celle payante et précaire (jeunes filles précocement mères, enfant de la rue, ...).

Ces entrepreneures calculent les risques et savent bien les minimiser en se forgeant des stratégies pour garantir leur microentreprise. L'association des stratégies et des modes opératoires fait de sorte que cette forme de travail soit prisée et courtisée en ce temps de la maladie à COVID-19.

2.2. Rationalité protectrice ou incomprise ?

Comme nous le savons tous, les mesures gouvernementales visent à protéger la population déjà vulnérable face à d'autres maladies endémiques comme le paludisme, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques, le choléra, etc. Il s'agit d'éviter tant que possible beaucoup de pertes en vie humaines en s'assurant que le pays dispose toujours d'une population forte et en bonne santé qui participe au développement national. Pourtant, cette rationalité impacte négativement sur l'économie du pays.

À ce propos, selon le rapport du dernier trimestre de l'Observatoire de l'OIT⁹, en 2020, les pertes en heures de travail ont été particulièrement sensibles en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe du Sud et en Asie du Sud. Par contre, l'Asie de l'Est ainsi que l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est ont enregistré un taux relativement inférieur de pertes en heures de travail, reflétant ainsi les mesures de confinement moins sévères prises dans ces sous-régions.

Une objection s'impose à ce sujet, car depuis décembre 2020 à ce jour, une mesure de couvre-feu, du reste au cœur de cette étude, limite drastiquement le temps de travail en RDC. Cette mesure perturbe particulièrement les débrouillards *Kinois* vivant dans une agglomération tentaculaire et surpeuplée, marquée par un déficit des moyens de transport en commun qui s'obligent de quitter leurs lieux de travail souvent à pied, une ou deux heures avant, pour être en règle avec la mesure de couvre-feu allant de 21 heures à 5 heures du matin. Et, il faut le préciser, dans le cercle des activités informelles au Congo, la limitation de temps ne se conçoit pas. C'est ce que témoigne les tableaux ci-dessous, construits sur base

⁹Observatoire de l'OIT : Le COVID-19 et le monde du travail, septième édition, estimations et analyses, janvier 2021.

des données d'une enquête ayant porté sur le temps de prestation dans l'économie informelle à Mbuji-Mayi et à Kisangani.¹⁰

Tableau I. Temps de travail journalier à Mbuji Mayi

Nombre d'heures	Effectif	%
4h	1	0,4
5h	7	3
6h	6	2,6
7h	6	2,6
8h	32	13,7
9h	16	6,9
10h	32	13,7
11h	18	7,7
12h	48	20,6
13h	17	7,3
14h	23	9,9
15h	16	6,9
16h	6	2,6
17h	5	2,1
Total	233	100

Tableau II. Temps de travail journalier à Kisangani

Nombre d'heures	Effectif	%
3h	1	0,4
4h	3	1,3
5h	3	1,3
6h	6	2,8
7h	4	1,9
8h	26	11,7
9h	33	14,9
10h	43	19,4
11h	18	8,1
12h	34	15,3
13h	13	5,8
14h	6	2,7
15h	20	9
16h	7	3,1
17h	2	0,9
18h	3	1,4
Total	222	100

Source : Shomba Kinyamba, S., et Mulamba Feza, I., Rapport enquête : Observatoire de l'économie informelle à Mbuji Mayi et à Kisangani, octobre novembre 2020.

¹⁰Enquête menée respectivement par Sylvain Shomba Kinyamba et Ingrid Mulamba Feza en octobre-novembre 2020

Avant toute chose, commençons par rappeler que la législation du travail en RDC impose un horaire qui n'excède pas 8 heures des prestations professionnelles journalières. Ce qui est totalement bafoué dans l'univers de l'économie informelle tant à Mbuji Mayi qu'à Kisangani où, respectivement, 77,7% des employés touchés par la présente enquête témoignent prêter selon le cas, entre 9 et 17 heures de temps par jour et 80,6% entre 9 et 18 heures. Cet état des lieux se voudrait de rester inchangé malgré les dangers que représente le coronavirus de nos jours. D'où, la récusation du couvre-feu y afférent par les *malewistes*. Toutefois, quelque qu'en soit la raison, presté pendant 18 heures par jour, c'est humainement inadmissible. Il s'agit bien là, d'une corvée plutôt que d'un travail décent.

Aussi malgré les dangers que représente la pandémie de coronavirus, les populations qui devaient contribuer à la contrecarrer, n'arrivent pas à adopter un comportement responsable à cause de leurs conditions existentielles précaires. Qu'il s'agisse du confinement en passant par le port obligatoire du masque, le lavage de mains, la distanciation physique, la fermeture des écoles, le travail minimum dans l'administration publique ou privée et le couvre-feu, ces mesures n'ont aucun sens aux yeux des populations *kinoises*, en général et, celle du Point-Chaud de Kingabwa, en particulier.¹¹ D'où, de leur côté, la perception d'une absurdité s'installe parce qu'elles remarquent qu'aucune disposition de fermeture des marchés, des Églises de Kinshasa, espaces bondés de monde n'a été arrêtée. Le trafic routier, on le sait bien, reste dense du matin au soir, au mépris total de la distanciation physique entre passagers. Aussi revient-il aux *kinois* de se demander pourquoi ce virus n'est-il pas actif en ces milieux ? A leurs sens, le corona est ni plus ni moins cette marque de la bête « 666 » et de

¹¹Shomba Kinyamba, S., *Art.cit.*

l'hégémonie mondiale pour exterminer les plus faibles. Aussi dans la pensée des populations surtout peu ou pas instruites, le corona est une invention de tout bord ou pour une partie de ces populations, est une maladie des riches résidant à la Gombe, commune qui abrite les institutions et administrations du pays. Ce sont tous les Grands *mvuama*¹² et expatriés qui, par leur mobilité se contaminent entre eux dit-on. Ces analogies, loin d'être une évidence scientifique, avaient été confirmées par le diagnostic posé par l'équipe de riposte lors de la première vague de la maladie par un confinement partiel et un isolement de la commune de la Gombe entre avril et juin 2020. D'où, pour le commun des mortels, le couvre-feu généralisé est un paradoxe. De façon caricaturale, cette opinion assimile 21h⁰⁰ à l'heure de l'offensive de la contamination à la COVID-19 et 5h⁰⁰ du matin à l'heure où le virus devient inactif et ainsi de suite. Pour d'autres, c'est un camouflage pour intriguer la population en ce moment de tribulations politiques. Ainsi, les *malewistes* du Point-Chaud de Kingabwa, habituées à fonctionner jusque tard dans la nuit, ne s'empêchent pas de braver cette disposition règlementaire. Pour elles, *moto ebomanaka na moto* « c'est le feu qui éteint le feu ».

3. Vingt et une heure : couvre-feu au point-chaud

Face à la fréquence encore élevée de contamination de la COVID-19, le couvre-feu est une mesure qui fait l'actualité à travers le monde. Il est instauré aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Belgique, au Sénégal, au Togo, au Cameroun, ... sans oublier la RDC qui l'ont expérimenté. Toutefois, si dans les Etats cités on tolère cette disposition, au Pays-Bas, elle est vivement contestée parce que perçue comme limitant les droits humains. Les

¹²Se dit des personnes riches aisées ayant une mobilité pour les affaires et les contacts.

activistes et la population ont traduit leur Gouvernement devant la justice pour raison de restriction de la liberté humaine. Le couvre-feu ne fait donc pas l'unanimité et reste encore une mesure qui fait débat.

Instauré à compter du 18 décembre 2020 par le Président de la République, pour contrer la deuxième vague de contamination au coronavirus, la mesure de couvre-feu frappe toute l'étendue du territoire national. Pour mieux faire les choses, la charge de suivi du respect de sa mise en application est revenue à l'Inspection Provinciale de la PNC. Celle-ci a sensibilisé ses éléments pour une application sans faille de cette mesure qui n'appelait aucune amende à payer de la part des personnes qui se retrouveraient sur la voie publique pendant les heures décrétées pour le couvre-feu. Toutefois, il avait été signifié que les personnes en infraction passeraient la nuit aux postes de police les plus proches et pour les véhicules, aux barrières érigées à cet effet. Du côté des autorités, cela visé le bien de tous. Cela n'a pas, malheureusement, permis d'éviter des contradictions entre la police et la population dont les *malewistes*.

En effet, comme partout ailleurs à Kinshasa, la majorité des *malewa* du Point-Chaud de Kingabwa, commence le service très matinalement, vers quatre heures du matin par la préparation et la vente de thé, du café et de repas froids ou chauds pour se fermer vers 23 heures. Lorsqu'on interroge les exploitantes de ce service sur les motivations du non-respect de la mesure de couvre-feu, la réponse courante estime que cette mesure est une aubaine du ciel pour des policiers, notoirement sous-payés depuis des lustres qui en profitent en extorquant les pauvres femmes peu ou pas informées sur les contours y relatifs. Pour d'autres, le couvre-feu c'est simplement *koboma bantu* qui rime avec cafouillage et tracasseries. Ceci dans la mesure où les déplacements sont difficiles pendant les heures de pointe, nombreuses sont les personnes qui préfèrent

attendre les heures creuses pour régler certaines préoccupations quotidiennes, comme qui dirait *zombo* le soir¹³. Et c'est à ces heures -là que, malheureusement, la circulation doit être interdite, ce qui signifie tout simplement que l'Etat envoie à la mort des familles entières dont celles de *malewistes*.

3.1. *Opération Koboma batu versus boma moto to pesa nzela*

Il est vrai que les Etats africains contrôlent mal ou peu, les sociétés qu'ils dirigent, des sociétés dont le fonctionnement est très éloigné des normes officielles, des sociétés où les multiples « normes informelles » semblent régler les comportements et permettent notamment la survie¹⁴. A ce propos, la RDC ne déroge pas à cette affirmation. L'opération ci-haut mentionnée et dont nous affirmons l'institutionnalisation par les agents commis au maintien de l'ordre public, n'est pas légale. C'est un compromis gagnant-gagnant forgé entre les *malewistes* et les agents de l'ordre commis au maintien du couvre-feu. En quoi consiste cette opération ? *Koboma* veut dire en traduction littérale tuer. S'agit-il ici de mettre fin à la vie de quelqu'un ? A priori, il s'agit d'un sens figuré et non de la mort physique des *malewistes*. En termes explicites, cette notion désigne un amenuisement économique qui se traduit par un paiement forcé d'une libéralité afin de continuer à travailler au mépris de la réglementation en vigueur. Dans ce cas, on a fait le *koboma moto*. C'est cette interaction déviationniste qui fait marcher l'activité *malewa*. A chaque interpellation pour non-respect du couvre-feu, la *malewiste* est sensée se libérer la route moyennant

¹³C'est une gratification que l'on obtient à la dernière minute et à laquelle l'on ne s'entendait pas. Il faut de la patience et la perspicacité pour l'avoir. C'est une locution tirée du football et, particulièrement, des supporters de Vita Club.

¹⁴Jean-Pierre Chauveau, Marc Le Pape et Olivier de Sardan. Cité par Sylvie Ayimpam., *Economie de la débrouille. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014, p. 286.

500 à 1000 Fc. Tout dépend de l'humeur de policier et surtout de la familiarité développée sur le terrain. Ni perte ni gain, l'essentiel est de terminer la journée avec des recettes minimales pour la survie en cette période où tout tourne au ralenti.

Nous nous inscrivons ici dans la logique de Sylvie Ayimpam qui considère que les normes et les règles informelles du petit commerce ne sont rien d'autre que le produit d'une régulation semi-autonome par lequel une activité économique, ou une action collective, est organisée pour atteindre ses objectifs¹⁵. Ainsi, nous pensons que la coopération qui s'engage entre les agents de l'ordre et les *malewistes*, permet aux uns et aux autres de se retrouver dans leur quête respective de survie à travers la tolérance comme artefact.

3.2. *La construction de l'enjeu*

Le phénomène qui nous préoccupe s'inscrit dans le prolongement de l'informalité de la débrouille à Kinshasa. *Boma moto*, n'est qu'une forme de code pratique pour être exonéré à continuer ses activités pendant les heures d'arrêt réglementaires. Cependant, cette dérogation ne s'obtient pas toujours avec quiétude. En général, elle est le résultat des tiraillements, d'intimidation allant parfois jusqu'à la confiscation des casseroles contenant de la nourriture. Mais comme un adage le révèle, les policiers comme les *malewistes* savent que *mieux vaut la fin d'une chose que son commencement* (la poche est garnie et la dérogation est acquise). Préoccupés tous par la survie, les agents de l'ordre comme les *malewistes* sont obligés de casser les barrières, qui sont des normes officielles dont le couvre-feu en établissant des idéologies permissives dans le sens du laisser faire. Ces acteurs profitent de

¹⁵Sylvie Ayimpam., *Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014, p. 288.

zones d'incertitudes¹⁶ créées par le cafouillage d'anomie qui intervient dans une société en crise, fragilisée encore davantage par la pandémie de la COVID-19. L'intériorisation du précepte *koboma moto* se construit comme un espace de pouvoir sur des représentations d'informations non officielles et par conséquent, prend une énorme place dans la protection de recettes. Selon nous, la pandémie de COVID-19 est venue exacerber la situation par une pluralité des mesures et gestes barrières tendant à contenir la maladie même si, il faut le relever, celles-ci ne sont pas suivies des garde-fous conséquents. Cependant, les mesures à la base de ce cafouillage renforcent les motivations des acteurs dans leur lutte de résistance¹⁷ suivant le contexte global de la vie politique, sociale, économique, culturelle, sanitaire, etc.

3.3 Impact sur le vécu au quotidien

Considérant l'ampleur des problèmes suscité par l'avènement de la pandémie de coronavirus de par le monde, il est évident que ses incidences soient perceptibles à Kinshasa, en général et, au Point-Chaud de Kingabwa, en particulier. Découvrons cela à travers les quatre registres ciblés par cette étude :

- *d'un point de vue social* : nous partons de l'affirmation que le *malewa* procure au-delà de la nourriture, le bien-être à ses abonnés. Sans oser une généralisation à outrance, il leur offre notamment un espace d'échanges, de partage, d'affinités diverses, d'innovations voire d'adversité. Ce qui permet de tempérer l'atmosphère même en temps de la crise due à la COVID-19 et de tisser des liens sociaux qui leur facilitent les interactions autour du cafouillage lié au couvre-feu.

¹⁶Crozier Michel, Friedberg Erhard., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

¹⁷Cf la thèse de la sélection naturelle de Charles Darwin.

- *du point de vue normatif*, il se dégage que les *malewistes* éprouvent des difficultés à observer les dispositions réglementaires établies en temps de pandémie. Comme actrices, elles développent des habitudes caractéristiques du microcosme congolais, à savoir la reproduction de la cristallisation d'outrage des normes établies dans leur sphère de travail. Ainsi, le code informel *boma moto* qui assure la levée de la mesure de couvre-feu s'illustre-t-elle chaque soir. Donc, à chaque fois, la représentation première c'est de tendre instantanément au policier ce que l'on a prévu, à la manière des conducteurs des automobiles vis-à-vis des policiers de circulation routière et ainsi chacun fait l'économie de son temps (laisser-passer). Comme nous pouvons bien nous en rendre compte, les mentalités ainsi cristallisées, régulent au quotidien la vie socioéconomique des *malewistes*.
- *du point de vue de l'emploi* : l'enquête démontre le rétrécissement du champ d'exploitation des *malewistes* à la suite de la fermeture des écoles, des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire dépourvus des restaurants formels. Cela se comprend aisément parce que l'activité *malewa* se montre particulièrement florissante dans les alentours des établissements scolaires, des stades de football, ... victimes d'incessantes fermetures depuis l'année dernière. Sur le plan spécifique du couvre-feu qui commence à 21 heures, alors qu'en temps normal, les *malewistes* travaillaient jusqu'à 23 heures voire minuit, cela réduit le temps de prestation et du coup, le volume des recettes. Ce qui corrobore suffisamment les résultats repris ci-dessus de l'observatoire de l'OIT sur l'emploi.
- *Culturellement* : les mesures initiées pour contrecarrer l'ampleur de contamination du coronavirus ont servi d'opportunité pour éveiller l'intuition congolaise en matière de création des

idéologies, certes réfractaires par rapport à la réglementation mais qui leur servent par-dessus tout, à protéger au tant qu'ils le peuvent, leurs moyens de lutte pour la survie. En effet, s'estimant lésées par des gouvernants qui se remplissent les poches au détriment du peuple, désobéir pour les Congolais, devient un fait divers voire une prédisposition, un devoir. C'est donc sur ce fond, qu'il faut lire et comprendre les mentalités, qui régulent les comportements des *malewistes*.

A tout prendre, les données à la base de ces quatre registres de pensée, nous conduise à la théorie de désavantage chère à Paul R. Krugman, Bernard Lassudrie-Duchêne et David Ricardo.¹⁸ Cette théorie assimile le désavantage à la discrimination que pourrait subir un individu sur le marché dans la part de ceux qui règlementent l'environnement social et économique. Il va sans dire qu'il s'agit de l'Etat à l'occurrence. Frustré, l'exploitant d'une activité économique (*malewiste*) se trouve bloqué par rapport aux alternatives existantes et se voit forcé à prendre une décision qui le conduit à créer une résistance. Par conséquent, il aura tendance à développer un sentiment de rejet des pouvoirs publics qui pourrait aussi se manifester à notre humble avis, par le fait de ne pas payer l'impôt sur les bénéfices et profits et pour le cas qui nous intéresse, ne pas écourté son temps de travail. Il s'agit ici de prendre sa revanche sur l'Etat qui n'aurait pas réussi à assumer sa part de responsabilité (donner du travail décent au plus grand nombre). A ce niveau, nous faisons allusion à la création d'emplois, faciliter

¹⁸Bernard Lassudrie-Duchêne et Deniz Ünal-Kesenci, « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », in *L'Économie mondiale*, CEPII, 2002 ; Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz, *International Economics: Theory and Policy*, 2018 (11^e édition), Pearson ; David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817-1821

l'accès au crédit, promouvoir véritablement les petites entreprises, produire des bonnes infrastructures de base, etc.

Conclusion

La question intrigante à l'origine de cette réflexion est partie de la dualité que révèle l'instauration immédiate d'un couvre-feu, dicté par l'idée de protéger les populations kinoises contre la propagation du coronavirus, dans une ville, malheureusement, tentaculaire, sous-équipée, surpeuplée, où la vie prend généralement son envol très tard dans la nuit, moment où les activités informelles notamment les *malewa* qui sauvent tant bien que mal, les familles de gagnepetits, atteignent leur pic dans des quartiers populaires et mouvementés comme Point chud.

C'est pour cela qu'au centre de cette étude, ont été tournées et retournées, des préoccupations sur les chances de l'observance d'une mesure qui se voulait d'application stricte, sur une population marquée par une culture permissive¹⁹, rejetant tout ce qui risquerait d'amenuiser les chances de sa lutte pour la survie.

A cet effet, à l'issue de l'analyse des données recueillies au Point-Chaud de Kingabwa à Kinshasa Limete, autour des retombées du couvre-feu, l'étude a réussi à éclairer les représentations collectives de la population, la typologie des acteurs, les logiques de leurs actions et interactions, les voies empruntées ou les compromis pour que la vie se poursuive à tout prix. En bref, l'observance de la mesure de couvre-feu se révèle superficielle à la suite des diverses idéologies réfractaires qui animent la population combinées à la prédisposition des policiers voués à la quête du complément à leur modique solde.

¹⁹Shomba Kinyamba, S., expression tirée du titre de son article déjà cité sur la COVID-19.

Devant ce cafouillage, tout le monde fait-il semblant vis-à-vis de cette disposition, les autorités hiérarchiques se montrent satisfaites d'avoir pris une mesure qui protège la population, les policiers font semblant de faire appliquer cette mesure et les habitants font semblant d'obéir. En définitive, on est en face d'un secret de polichinelle. Ce qui ne devrait pas être le cas, car la menace du coronavirus n'est pas une fiction comme également la fragilité de la vie des populations congolaises n'est pas une affabulation. À chaque partie donc, de faire les comptes de ses tâches et de s'engager dans la sauvegarde de la santé et du travail décent de tous les Congolais.

Bibliographie

Abdou Salam Fall., *Bricoler pour survivre. Perception de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Karthala, 2007.

Ayim Pam, Sylvie, *Economie de la débrouille. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014.

Lassudrie-Duchêne B., et Ünal-Kesenci, D., « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », in *L'Économie mondiale*, CEPII, 2002.

Crozier, M., Erhard, F., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

Develtere, P., et Shomba Kinyamba, S., « COVID-19 en Afrique : Un couteau dans du beurre ! », in *Journal du développement*, Bruxelles, n°372, mai 2020.

Enquêtes 1-2-3 et MICS versions 2019.

Krugman, P., Obstfeld, M., et Melitz, M., *International Economics: Theory and Policy*, 2018.

Lassudrie-Duchêne, B., et Ünal-Kesenci, D., « L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée », in *L'Économie mondiale*, CEPII, 2002.

Mulamba Feza Ingrid., *Combiner pour réussir : Les pratiques de *mama malewa* dans leur lutte contre la pauvreté à Kinshasa*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Kinshasa, 2018.

OIT : *Le COVID-19 et le monde du travail*, septième édition, estimations et analyses, janvier 2021.

Ricardo, D., *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817-1821.

Shomba Kinyamba, S., « Des mesures barrières contre la COVID-19 à l'épreuve de la culture permissive de Kinshasa », In : *Le carrefour congolais* nr 4. Octobre 2020, pp 41-75.

Shomba Kinyamba, S., et Mulamba Feza, I., Rapport enquête : Observatoire de l'économie informelle à Mbuji Mayi et à Kisangani, *In press*.